

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement }
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2649 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions***Ont été admis à la séance du 8 mars :*

MM. Ligier, Bodenheimer, Bakhuisen van den Brink, Aymard, Didier.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Lundi 22 Mars 1926, à 17 heures1^o Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 8 mars auxquels est ajouté :M. Tempère (G.), préparateur à la Station entomologique, domaine de la Grande-Ferrade, par Le Pont-de-la-Maille (Gironde), *Entomologie générale et appliquée*, parrains MM. Gautier et Riel.2^o Présentation de :M^{lle} Koperberg (G.-J.), professeur de biologie à une Ecole moyenne de commerce, Beverningkstr. 13, La Haye (Hollande). — M. Caruel (Marcel), contrôleur principal des Contributions directes, 38, rue Boudet, Reims (Marne), *Macrolépidoptères de France*. — M^{lle} Guilliou (Suzanne), 74, rue d'Alleray, Paris (15^e), *Lépidoptères*. — M. Pietri (Paul), avocat, 2, rue Saint-Charles, Tunis (Tunisie), *Lépidoptères, Coléoptères*. — M. Favarel, administrateur des colonies, Uzerche (Corrèze), *Coléoptères*, par MM. Riel et Nicod.

SECTION BOTANIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Mardi 23 Mars, à 20 heures

Présentation de plantes fraîches.

M. CROISY. — Observations sur la synonymie de *Leptogium diffractum* Kunph. et de *Collema leptogioides* Anzi.

Communications diverses.

COTISATIONS DE 1926

Nous rappelons que le recouvrement des cotisations de 1926, dont le montant ne nous sera pas parvenu le 1^{er} avril, sera effectué à partir du 15 avril. Les quittances majorées de 1 fr. 50 (soit 11 fr. 50) seront présentées par le service des Postes.

CHANGEMENTS D'ADRESSE ET CORRESPONDANCE

Nous rappelons également que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de 1 franc et que toute lettre impliquant une réponse doit contenir le montant de l'affranchissement de cette réponse.

EXONÉRATION

M. ELIAS (Hermano) s'est inscrit comme membre honoraire.

M. KUENTZ (Gaston), M. le Dr MARIANO LOSA, M. MAYAUD (Noël), Mme Vve MARTIN, M. ALABERARDE se sont fait inscrire comme membres à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

Un Dispositif pratique pour la Microphotographie

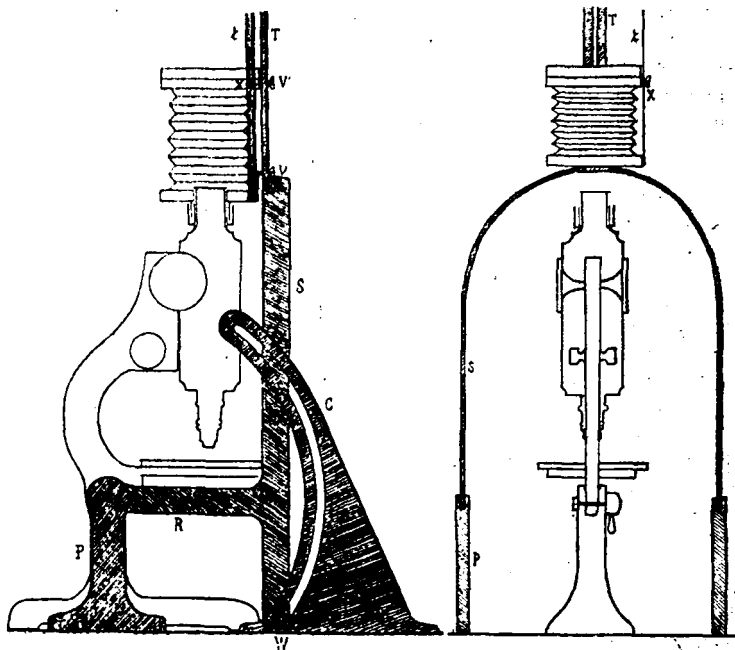
Par M. Basile LUYER

Docteur ès Sciences. Professeur.

Les naturalistes ne font encore que très peu de microphotographie, surtout en France. La photographie, dans les sciences descriptives, est cependant toujours considérée, et avec raison, comme le document d'autorité, contrairement au dessin pour lequel on est toujours en droit de soupçonner l'interprétation personnelle de l'auteur (interprétation inconsciente mais non moins réelle pour autant).

La principale raison pour laquelle la technique microphotographique n'est pas encore courante est peut-être — sans parler du prix des appareils — qu'on la considère comme compliquée. On ne s'est pas encore rendu compte qu'il est, dans bien des cas, plus facile et plus rapide de faire une photographie

que de faire un dessin. Il est vrai que les appareils courants (Leitz, Zeiss, Reichert, Koristka, Nachet, etc.), ne donnent pas toujours toute satisfaction pour la commodité du maniement. Les perfectionnements que les constructeurs se sont efforcé d'y apporter consistent surtout en l'addition de nouveaux mécanismes comme le dispositif de mise au point à distance, la cuve à écrans colorés, etc., et il faut reconnaître qu'il s'est fait dans ce domaine des progrès considérables pendant ces vingt dernières années; mais de même que la chambre en bois 30/40 du photographe professionnel ne conviendrait pas au touriste amateurs de même les appareils dont nous venons de parler, quoique



perfectionnés, ne conviennent généralement pas au micrographe qui a pendant des journées entières l'œil au microscope et qui voudrait photographier tout ce qu'il voit. Ce qu'il lui faut, c'est un appareil correspondant au petit « Kodak » de poche du touriste. Or, c'est à peine si on a commencé à construire cet appareil. Leitz a tenté un premier essai avec sa petite chambre « Micca » qui, à bien des points de vue, est vraiment pratique mais qui présente, entre autres inconvénients : 1^o de ne permettre qu'un format (et, pour le remarquer en passant, 4 1/2-6 est bien petit) ; 2^o de ne pas avoir de tirage (comme les anciens détectives en bois) ; 3^o de devoir être fixé au tube même du microscope, ce qui est une opération toujours délicate. La conséquence pratique de tout cela est que les micrographes construisent eux-mêmes leurs appareils (tel Van Heurck, le fameux diatomiste, dont l'appareil de microphotographie est des plus originaux). Profitant d'une expérience de quelques années nous avons imaginé et fait construire un appareil pour notre usage personnel. Nous le décrivons ici pour les naturalistes qui voudraient en tirer parti. Il n'y a, au fond, de nouveau dans cet appareil que la forme et la disposition

des pièces mais c'est précisément de ces éléments que dépendent la stabilité de l'instrument et la commodité de son emploi.

DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT. — Le microscope est fixé sur une table solide et stable. La chambre photographique qui peut être de n'importe quelles dimensions et de n'importe quels formats est fixée sur une tige T par deux vis V et V'. La vis V fixe la partie antérieure de l'appareil et la vis V' est destinée à régler le tirage. La tige T est solidaire d'un support à deux pieds s'appuyant sur la table de chaque côté du microscope. Ce support est assujéti à tourner, par l'intermédiaire des tiges R, autour d'un axe correspondant avec l'axe d'inclinaison du microscope. Les deux pièces P (à la droite et à la gauche de l'opérateur, sont fixées sur la table dans le même plan vertical que le pied du microscope. Quand on veut passer de la position verticale à la position horizontale deux coulisses en demi-cercle C conduisent le pied de l'appareil, et par conséquent l'appareil lui-même, jusqu'à la position d'inclinaison désirée. Les deux vis W le maintiennent alors dans cette position. Quand on veut écarter l'appareil pour passer à l'observation directe on serre la vis X destinée à rendre solidaires, au moyen de la tige t, la partie antérieure et la partie postérieure de l'appareil, on desserre V', puis V, et on transporte la chambre à une hauteur suffisante pour qu'elle ne gêne pas.

AVANTAGES DE CE DISPOSITIF. — 1° Il est toujours prêt à servir et quelques mouvements suffisent pour ajuster la chambre photographique sur le microscope ;

2° Son maniement se fait sans qu'il soit nécessaire de toucher le microscope (Avec l'appareil courant de Nachet on transporte le microscope sous la chambre chaque fois qu'on veut faire une photographie ; pour peu qu'on travaille à de forts grossissements on en est quitte pour recommencer chaque fois le repérage du point intéressant qui a ordinairement subi un léger déplacement, et pour reprendre à nouveau le réglage de la lumière dont l'incidence a complètement changé. Quelquefois, par exemple, lorsqu'on observe directement avec l'immersion à eau dans le milieu de culture, il suffit d'un déplacement minime du tube par rapport à la préparation pour produire un courant d'eau et un déplacement considérable de l'objet qu'il est impossible de retrouver) ;

3° Il peut servir dans toutes les positions du microscope. Le centrage de la chambre sur l'oculaire se fait presque automatiquement ;

4° Il permet tous les formats et tous les tirages ;

5° Il permet de passer directement, rapidement et sans difficulté de l'observation directe à la photographie et vice versa. Cet avantage est à considérer quand on travaille sur les formes vivantes qui sont souvent instables et passagères et qu'il faut photographier, pour ainsi dire, au passage ;

6° Il n'est pas encombrant. Une seule table de travail sert à la photographie, à l'observation directe et à toutes les manipulations micrographiques ;

7° Il est d'une construction simple et peu coûteuse.

La Sous-Tribu des « *Boivillineæ* » A. Camus (Graminées)

Par M^{lle} Aimée CAMUS

La sous-tribu des *Boivillineæ* se distingue de toutes les autres sous-tribus de la tribu des *Panicææ* par les caractères suivants :

Inflorescence en épis dorsiventraux espacés sur un axe principal ; axes

secondaires plus ou moins sétuleux, portant des épillets très rapprochés, sessiles ou brièvement pédicellés disposés sur quatre rangs, les deux rangs externes femelles ou hermaphrodites, les internes mâles ou très rudimentaires : épillets hermaphrodites ou femelles très comprimés latéralement, se détachant à maturité du rachis persistant ; glume supérieure à dos contigu à l'axe, dure, cartilagineuse, blanche, aplatie latéralement, carénée dorsalement, un peu gibbeuse à la base, à nervures latérales ténues ; fleur inférieure à glumelle inférieure de même texture que la glume supérieure, aplatie latéralement, à dos gibbeux sous le sommet et caréné ; fleur supérieure fertile à glumelle et palea restant minces, enveloppées par la glume supérieure et protégées par elle. Styles 2 ; stigmates allongés et plumeux. Caryopse asymétrique, comprimé latéralement.

Ce groupe se rattache à la tribu des *Panicææ*. Bien que par ses glumes plus dures que la glumelle et la palea de la fleur fertile, il se rapproche des *Andropogonææ*, l'ensemble de ses caractères (chute des épillets, nature et continuité des axes de l'inflorescence, affinités avec le genre *Oplismenus*) le rapproche plutôt de la tribu des *Panicææ*.

Cette sous-tribu comprend deux genres se distinguant par les caractères suivants :

A. — Epillets disposés sur quatre rangs, tous pédicellés, les deux rangs externes femelles, les deux internes mâles, comprimés latéralement, à carènes dorsales ; étamines 3 *Cyphochlæna* Hackel.

B. — Epillets hermaphrodites sur deux rangs, les épillets mâles sur deux rangs internes, représentés chacun par une glumelle sessile comprimée dorsalement ; étamines 6 *Boivinella* A. Camus.

Genre *Cyphochlæna* Hackel in *Oesterr. bot. Zeitschr.*, 1901, LI, p. 465 ; A. Camus, in *Bull. Mus. Paris*, 1926, p. 391.

Inflorescence étroite, formée de faux épis dorsiventraux alternes sur un axe commun, sessiles, un peu penchés ; rachis des faux épis étroit, déprimé-trigone, muni de nombreuses soies à base tuberculeuse. Epillets quadrisériés, ceux des deux séries externes femelles, ceux des deux séries internes mâles, très rapprochés, tous à pédicelle court, surtout les épillets mâles, et muni au sommet de longues soies hyalines restant fixées à l'axe après la chute des épillets. Epillets femelles largement deltoïdes, asymétriques, dilatés au sommet, obtus, presque aussi larges que longs, très comprimés latéralement, blancs, glabres ; glume inférieure plus courte que l'épillet, assez dure, comprimée latéralement, un peu carénée, à peine tronquée au sommet et munie d'une arête ténue, cassante et assez caduque ; glume supérieure égalant l'épillet, dure, largement ovale de profil, obtusiuscule au sommet, blanche, presque lisse, à dos caréné, 3-nervée, à nervures latérales obscures ; fleur inférieure mâle ; glumelle égalant l'épillet, ovale-obtuse, à carène devenant gibbeuse sous le sommet, devenant très coriace, cartilagineuse, luisante, blanche, presque lisse ; palea hyaline, énervée, ovale-obtuse ; glumellules 2, petites, cunéiformes-oblongues ; étamines 3 ; fleur supérieure femelle : glumelle un peu plus courte que l'épillet, hyaline-membraneuse, largement ovale, concave, obtuse, obscurément 3-nervée ; palea ovale, hyaline, très obtuse, obscurément 2-nervée ; glumellules 0 ; étamines 3, plus ou moins parfaites : ovaire, obovale, glabre ; styles médiocres ; stigmates allongés, brièvement plumeux, exserts au sommet de l'épillet. Epillets mâles très comprimés latéralement ; glume inférieure plus courte que l'épillet, lancéolée, atténuée au sommet, dorsalement carénée, à carène très finement ciliée-scabrulée, ter-

minée en une arête fine, un peu étalée, l'égalant ou la dépassant un peu; glume supérieure égalant l'épillet, papyracée-membraneuse, 1-nervée, à carène finement scabérule sous le sommet, munie d'une arête plus courte que la glume et souvent courbée. Fleur inférieure : glumelle inférieure semblable à la glume supérieure, souvent obscurément gibbeuse dorsalement, mucronée; palea hyaline, plus courte, elliptique; étamines 3 ou nulles : fleur supérieure mâle : glumelle et palea comme dans les épillets femelles; glumellules comme dans la fleur inférieure; étamines 3.

Ce genre comprend une seule espèce :

C. madagascariensis Hackel in *Oesterr. bot. Zeitschr.*, 1901, LI, p. 465; *Oplismenus nossibensis* Mez in *Notizblatt des Königl. bot. Gart. und Mus. Berlin*, 1917, p. 53.

Plante vivace. Chaumes décombants et radicants à la base, puis ascendants, hauts de 15-20 cm., grêles, un peu comprimés, à face interne pubescente, l'externe glabre, rameux à la base, plurinodes, feuillés jusqu'au sommet. Gaines étroites, presque arrondies, plus courtes que les entre-nœuds, poilues vers les bords et aux nœuds. Ligules courtes, tronquées, membranées, ciliées. Feuilles lancéolées, à base plus ou moins arrondies, aiguës ou acuminées au sommet, longues de 4-6 cm., larges de 0,5-1 cm., molles, étalées, munies de poils épars sur les deux faces, à bords souvent ondulés et nervures ténues. Inflorescence longue de 6-8 cm., formée de 6-10 faux épis denses, les inférieurs longs de 1-1,2 cm., portant 10-12 paires d'épillets, les supérieurs longs de 0,5 cm., portant 4-5 paires d'épillets. Pédicelle des épillets femelles long de 0,8 mm., muni de soies deux fois plus longues que l'épillet. Epillets femelles longs de 1,5 mm.; glume inférieure longue de 1-1,2 mm., oblongue de profil, à arête de 6-8 mm., finement scabre; glume supérieure longue de 1,5 mm., large à la base et embrassante, subobtusè au sommet; fleur inférieure : glumelle longue de 1,5 mm., obtuse; palea énervée, ovale-obtusè; fleur supérieure femelle : glumelle et palea un peu plus courtes que l'épillet; ovaire gibbeux. Pédicelle des épillets mâles long de 0,4 mm. et muni de soies. Epillets mâles longs de 2 mm.; verdâtres : glume inférieure longue de 1,1-1,2 mm. (sans arêtes); arête longue de 1 mm., scabérule; glume supérieure longue de 2 mm., à arête longue de 0,5-0,6 mm., scabérule; fleur inférieure : glumelle inférieure semblable à la glume supérieure, mais souvent légèrement gibbeuse; palea plus courte; étamines parfois nulles; fleur supérieure : glumelle et palea comme dans l'épillet femelle; étamines 3.

Nossi-bé (Hildebrandt, n° 3354, type du *C. madagascariensis* Hackel et de l'*Oplismenus nossibensis* Mez); Madagascar, Bemarivo (Perrier de la Bathie, n° 41306).

(A suivre.)

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 15 Février

1° Notules mycologiques I

Par MM. POUCHET ET JOSSEMAND

Au cours de la saison 1925, nous avons pu étudier un assez grand nombre d'espèces. Nous détachons de nos notes les quelques remarques suivantes. Nous n'avons pas cherché à donner une diagnose des sp. envisagées, mais simplement à souligner pour chacune une ou deux particularités soit tout à fait spécifiques, soit inédites. Tous les caractères que nous indiquons ont été vérifiés sur le frais par au moins l'un de nous.

Hygrophorus hypotheicus var. *expallens* Bourdier, Tassin (Rhône), 21 novembre 1925. La Tour-de-Salvagny (Rhône), même date. Se distingue du type par la couleur des lames qui sont d'abord blanc de lait. Le chapeau semble être légèrement plus petit, un peu plus clair et moins visqueux.

Russula depallens Pers. Charbonnières, etc., assez commune. Été, automne. Cette sp. est, dans son jeune âge, modérément mais nettement âcre. Cette âcreté s'atténue avec le développement du champignon. Les flores mycologiques décrivent toutes *R. depallens* comme douce. Cependant BATAILLÉ écrit dans une note : « La chair au début est un peu âcre après un long instant de mastication, ce qui n'arrive pas chez *R. cyanoxantha* » (*B. S. M.*, 1909, p. 82).

Clitocybe sinopica Fr., Pont-de-Beauvoisin (Isère), 12 et 19 avril 1925. Récolté sous des pins, dans un parc. Lames teintées de crème. Odeur très accusée de farine récente.

Mycena coccinea Sow. = *M. strobilina* Fr. Gill. (non *M. coccinea* Scap), Clermont (Haute-Savoie), 23 septembre 1925. Coloration rouge sang vermillon rappelant celle de *Hygrophorus sciophanus*. Lames bordées d'un liséré rouge lie de vin. Pied saumon rougeâtre.

Galera ovalis Fr., La Tour-de-Salvagny (Rhône), 4 novembre 1925. Chapeau ovale-conique, puis ovale-arrondi, à peine micacé tout au début ; pied grêle. A la silhouette (non la couleur) de *Pan. campanulatus* auquel il était associé sur la bouse de vache.

Naucoria lugubris Fr., Saint-Apollinaire (Rhône), 25 août 1925. Odeur de rave bien prononcée et non signalée dans les Flores. Cuticule séparable. Pied muni d'un cortex très manifeste à la coupe.

Inocybe calamistrata Fr., Saint-Just-d'Avray (Rhône), 25 août 1925 et *I. hirsuta* Lasch., *idem*, 6 septembre 1925. Nous avons eu la bonne fortune de récolter ces deux sp. à moins de quinze jours d'intervalle et nous avons pu les étudier simultanément. Elles ont comme caractères communs : base du pied vert bleuâtre obscur ; chapeau hérissé de nombreuses squames retroussées. Spores lisses. Voici les caractères différentiels : *I. calam.* : taille assez grande (3-4 cm.). *I. hirs.* : taille moyenne (2-3 cm.). *I. calam.* : squames du chapeau mêcheuses et grossières. *I. hirs.* : squames plus fines, plus déliées. *I. calam.* : spore de $9,5 \times 4,5$ à 5μ . *I. hirs.* : spores un peu plus réniformes et surtout plus allongées : $12 \times 4,5$ à 5μ . On voit que l'examen des spores permet à lui seul de distinguer immédiatement ces deux sp.

Inocybe trechispora Berk., Saint-Quentin-Fallavier (Isère), 4 octobre 1925. Assez grande sp. ayant un peu l'aspect et la couleur d'un *I. geophylla* de grande taille. Il s'en distingue d'ailleurs immédiatement par ses spores tuberculeuses anguleuses à contour bossu irrégulier bien caractéristique. Chapeau un peu lubrifié à mamelon obtus. Pied strié de fins sillons parallèles bien réguliers.

Inocybe corydalina Quélet, Saint-Quentin-Fallavier (Isère), 4 octobre 1925. Les caractères de nos échantillons concordaient admirablement avec ceux indiqués dans les flores sauf toutefois la couleur du chapeau qui était assez foncée : ocre terreux, jaunâtre ocracé. Nous n'avons plus eu d'hésitation après avoir lu le texte des *Icones* de MM. KONRAD et MAUBLANC. « Chapeau blanchâtre grisâtre-brunâtre » (Quélet dit : chapeau blanc). Nos échantillons étaient toutefois bien plus colorés encore que ceux représentés par les *Icones*. Ce n'est que le lendemain de la récolte qu'est apparue la couleur verte du mamelon.

Boletus appendiculatus Schaff, Saint-Just-d'Avray (Rhône), 25 août 1925

et 27 septembre 1925. Déterminé par M. PELTEREAU comme typique. Chair bleuisant très faiblement et *seulement sur le frais* ; plus tard, elle prend à la longue une coloration roussâtre. Le sommet du pied est orné d'un beau réseau en *forte saillie*.

Caldesiella ferruginosa Sacc = *C. crinalis* Fr., Brignais (Rhône), Neyron (Ain), etc. Sur souches pourries. Les aiguillons naissent épars et sans régularité sur un subiculum membraneux, vilieux, feutré, persistant et ayant l'aspect d'un *Tomentella*.

Dacryomitra pusilla Tul., Charbonnières ; bois du Casino ; sur souche de chêne, 15 novembre 1925. Cette sp. est bien figurée dans PATOILLARD (*Essai taxon. sur les fam. et les genres des Hymen*, 1900, fig. 23, p. 30). Elle semble proche de *D. glossoïdes* mais plus petite dans toutes ses parties. M. l'abbé LORTON à qui nous l'avons soumise nous écrit : « Sa spore est 1-3 septée et portée par des basides en fourche ; elle a une particularité : elle est d'abord ovale, puis s'allonge, et se courbe ; à la maturité elle possède généralement 3 cloisons. »

Cyathus stercoreus Schwein, Francheville (Rhône), 28 septembre 1925. Cette sp. dont LLOYD écrit « very rare in Europe » semble facile à distinguer des autres *Cyathus*. La forme générale en serait très variable d'après LLOYD. Nos échantillons étaient allongés, peu et régulièrement atténués de haut en bas. L'extérieur est grossièrement poilu ; l'intérieur est lisse. Les sporidioles sont plus foncées que celles de *C. sericeus* par exemple ; elles sont gris ardoise ; ceci est attribué (LLOYD) à l'absence de tunique. Nous avons mesuré les spores et ne leur avons trouvé que 25 μ (30 à 50 dit LLOYD), elles sont globuleuses ou subglobuleuses ainsi que l'indique cet auteur.

Geopora michaelis Fisch., Col du Pilon (Rhône), 10 mai 1925 et 30 mai 1925 ; Chénérailles (Haute-Loire), 30 mai 1925. Cette sp. a été obligeamment déterminée par MM. JOACHIM et PATOILLARD. Ce dernier insiste sur la grande affinité entre les genres *Geopora* et *Paurocotylis*. « La seule différence notable réside dans la coloration des spores : *Geopora* a les spores incolores, alors que dans *Paurocotylis* elles ont une teinte fauve pâle en masse. » (Cf. N. PATOILLARD : Sur le *Geopora Michaelis* Fisch., in *B. S. M.*, t. XLI, 3^e fasc., p. 343 où se trouve une description détaillée de cette sp.). Mlle ALBESSARD a consommé cette sp. que l'on peut donc considérer comme comestible.

Helvella albipes Fuck, commune dans les îles de la Pape, à Miribel (Ain), etc., avril-mai 1925. Voisine de *H. monachella* avec laquelle elle a été confondue. Elle a été désignée autrefois sous ce nom dans la région lyonnaise. Des échantillons de *H. albipes* ont été déterminés comme *monachella* par QUÉLET qui ne distinguait pas les deux sp. — Notre sp. se différencie de *H. monachella* par son stipe d'un blanc pur, par son chapeau franchement noir et par la dimension plus grande de ses spores : 22 \times 14 μ (vérifié) au lieu de 18 \times 10 μ pour *monachella* (selon les auteurs).

(A suivre.)

Le Gérant : O. THÉODORE.